



# École du Routier G.C. inc.

2220, rue Louis-Allyson  
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3  
Téléphone : (819) 379-9209  
Télécopieur : (819) 379-6326  
[www.ergc.ca](http://www.ergc.ca)

2150, rue André C.-Hamel  
Drummondville (Québec) J2C 8B1  
Téléphone : (819) 472-9209  
Télécopieur : (819) 472-6209  
[www.ergc.ca](http://www.ergc.ca)

## **Classe 2 (mention F et M) (42 heures)**

Formation théorique : - Code et lois (4 h)  
- Freins 1 (4 h)  
- Freins 2 (4 h)  
- Vérification avant départ (4h)

Formation pratique : - Inspection mécanique du véhicule (VAD) (4 h)  
(2 heures de VAD et 2 heures observation VAD ou conduite)  
- 3 formations de base avec camion (12 h)  
( 2 heures de conduite, 2 heures d'observation)  
- Circuit de la SAAQ avec classe 3 (4 h)  
- Examen de la SAAQ avec classe 3 (2 h)  
- Circuit préparatoire à la SAAQ autobus (2 h)  
- Examen à la SAAQ (2 h)

Un crédit d'impôt combiné de 32.53 % est accordé par les gouvernements du Québec et du Canada. La durée de la formation varie selon la date d'émission du permis probatoire de la SAAQ. La formation théorique a lieu à des journées fixes, généralement les mardis et jeudis, entre 18 h et 22 h, et peut être donnée le jour à l'intérieur d'un DEP.

La formation pratique se déroule avec un nombre maximal de deux (2) élèves par véhicule. Le calendrier de formation pratique est donc déterminé en fonction des disponibilités de chacun (e). Un délai d'un mois est exigé par la SAAQ entre l'émission du permis probatoire et la passation de l'examen pratique pour les personnes de 25 ans et plus, ou ayant 5 ans d'expérience en classe 5 sinon un délai de 3 mois est requis. Pour obtenir la mention classe 2 F & M, vous devez passer deux examens pratiques à la SAAQ qui vous exigera chaque fois de déboursier la somme de \$ 74.

### **Les pré-requis pour la formation sont les suivants:**

- Être titulaire d'un permis de classe 5 (automobile depuis au moins 24 mois)
- Un examen médical à fournir à la SAAQ (formulaire disponible à la SAAQ)
- Pas plus de 3 points d'inaptitude (dossier de conduite de la SAAQ)
- Aucune suspension ou révocation permis de conduire au cours des 2 dernières années (accumulation de points ou infraction au Code criminel)

Denis Foucault  
Directeur des services éducatifs et du développement des affaires

17-05-11